

DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 63'000.- POUR UNE ÉVALUATION HYDROGÉOLOGIQUE DES CAPTAGES DE LA COMMUNE

Madame la présidente, mesdames, messieurs.

L'eau est un bien beaucoup trop précieux pour le gaspiller et le maltraiter. Hors la demande de crédit faite par le conseil communal est d'une importance capitale pour l'évaluation de la qualité et la quantité de notre eau potable. Après la pollution survenue dans la région de Môtiers, l'importance de ce projet nous paraît encore bien plus d'actualité. Une évaluation de nos ressources hydrologique est indispensable afin gérer notre approvisionnement en eau potable sur le plan régional et de profiter de l'occasion pour coupler les différents réseaux dans la mesure du possible.

Une recherche destinée à trouver d'autres sources locales d'approvisionnement en eau potable, est-elle menée dans le cadre de cette étude (nous habitons sur une grande réserve d'eau) ? L'évaluation des captages situés sur notre territoire communal doit permettre la mise en une cartographie de l'approvisionnement en eau de notre commune. Dans quelle mesure le conseil communal peut-il agir sur les bassins versants situés sur territoire vaudois, ou d'une commune voisine, car certains captages se trouvent proche des limites communales ? Hors nous savons que les frontières politiques sont des obstacles souvent insurmontables, pouvant aboutir à des problèmes de qualité de nos captages d'eau potable, provenant d'épandage de purin et autre engrais ou ruissellements.

À l'avenir quelle seront les possibilités pour le conseil communal d'identifier les responsables de pollutions de nos sources d'approvisionnement en eau potable ? Cette évaluation hydrologique peut-elle aider à identifier les sources de contamination ?

Notre groupe acceptera l'entrée en matière ainsi que l'arrêté.

François Oppliger